

INGENIERIE COTE-D'OR LE DEPARTEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION Délibération n° 2023-16

Séance du 06 juin 2023 (matin)

Date de la convocation : 24 mai 2023

PRESIDENT : Monsieur Guillaume RUET

LIEU DE LA REUNION : Salle DSTT CAP NORD, 21000 DIJON

Étaient présentes les personnes suivantes :

Monsieur Guillaume RUET, Président d'Ingénierie Côte-d'Or le Département.

Collège des élus départementaux :

- Madame Céline VIALET, conseillère Départementale du canton de Talant,
- Monsieur Christophe VERDOT, Conseiller départemental du canton de Chatillon-sur-Seine,
- Madame Martine EAP-DUPIN, Conseillère départementale du canton de Semur-en-Auxois,
- Madame Catherine LOUIS, Conseillère Départementale du canton d'Is-sur-Tille.

Étaient excusés (5 pouvoirs) :

- Monsieur Patrick CHAPUIS, Conseiller Départemental du canton de Fontaine-lès-Dijon,
- Monsieur Sébastien SORDEL, Conseiller Départemental du canton d'Auxonne,
- Monsieur Martial MATHIRON, Conseiller Départemental du canton de Genlis,
- Monsieur Gilles DELEPAU, Conseiller Départemental du canton de Brazey-en-Plaine,
- Madame Charlotte FOUGERE, Conseillère Départemental du canton de Beaune,
- Monsieur Marc FROT, Conseiller Départemental du canton de Montbard,
- Madame Patricia GOURMAND, Conseillère Départementale du canton de Fontaine-les-Dijon,
- Monsieur Hubert POULLOT, Conseiller Départemental du canton de Nuits-saint-Georges,
- Monsieur Billy CHRETIEN, Conseiller Départemental du canton de Dijon II.
- Monsieur Denis THOMAS, Conseiller Départemental du canton de Ladoix-Serrigny.

Collège des élus communaux et intercommunaux :

Titulaires :

- M. Luc BAUDRY, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon,
- M. Pascal GRAPPIN, Président de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges,
- M. Patrice ESPINOSA, Maire d'Izier.

Étaient excusés (2 pouvoirs) :

- M. Yves COURTOT, Président de la Communauté de Communes de Pouilly-en-Auxois Bligny-sur-Ouche,
- M. Michel LENOIR, Président du Syndicat d'Adduction et d'Assainissement des Eaux de Clénay et Saint-Julien,
- M. Bruno BETHENOD, Maire d'Arceau,
- M. Jean-Paul BOURGOGNE, Maire de Marigny-les-Reullée,
- M. Frédéric BOURDENET, Maire d'Aignay-le-Duc,
- M. Laurent HUTTE, Adjoint au Maire de Losne,
- M. Jean-Michel PETREAU, Maire de Massingy-lès-Vitteaux.

Suppléants :

- M. Marc JAUDAUX, Maire d'Auvillars-sur-Saône.

Étaient excusés :

- M. Dominique MATIRON, Vice-Président de la Communauté de Communes du Mirebellois et du Fontenois,
- M. Gérard VERDREAU, Vice-Président de la Communauté de Communes Ouche et Montagne,
- M. Gilles BRACHOTTE, Vice-Président de la Communauté de Commune de la Plaine Dijonnaise,
- M. Hugues ANTOINE, Maire de Binges,
- M. Jacques BARTHELEMY (représenté par M. CORVINO), Maire de Chamboeuf,
- M. Sébastien DELACOUR, Maire de Pouilly-sur-Saône,
- Mme Françoise GAY, Maire de Messigny-et-Vantoux,
- M. Georges MORIN, Maire de Brion-sur-Ource.

Membres associés :

- M. Jacques JACQUENET, Président du SICECO (Syndicat Intercommunal d'Énergie de Côte-d'Or).

Étaient excusés :

- M. Joël ABBEY, Président du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Invités :

Étaient présents :

- Mme Claudette BILLARD, Payeur Départemental,
- M. Olivier BAROZET, Directeur Général Adjoint Aménagement et Développement des Territoires,
- Mme Affeif CHLAIKA, Adjointe au Directeur Général Adjoint Aménagement et Développement des Territoires,
- Mme Nathalie ROUANET, Directrice d'Ingénierie Côte-d'Or le Département (ICO),
- Mme Nadine BAUDIN, Adjointe au Directeur d'Ingénierie Côte-d'Or le Département (ICO),
- Mme Sandrine SIMON, conseillère administrative et juridique ICO,
- M. David PINTE, gestionnaire administratif et financier ICO.

Étaient excusés :

- M. François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or,
- M. Xavier BARROIS, Directeur Général des Services départementaux,
- M. Marc DUBREUIL, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources,
- Mme Pascale MARTIN, gestionnaire administrative et financière ICO.

OBJET DE LA DELIBERATION : Etat des adhésions et conventions

Conformément aux statuts, le Président fait état des adhésions et conventions en cours.

Au 24 mai 2023, sont adhérents :

- 314 communes,
 - 13 communautés de communes,
 - 16 syndicats,
 - le Département
- soit 344 collectivités.

Les appels relatifs aux cotisations des adhérents ont été titrés.
Au total, depuis sa création, ICO a conclu 293 conventions.

136 sont en cours dont :

- 71 concernent la maîtrise d'œuvre de travaux de voirie non complexes,
- 18 concernent l'assistance à maîtrise d'ouvrage en voirie,
- 23 concernent une assistance à maîtrise d'ouvrage en bâtiment,
- 23 concernent une assistance à maîtrise d'ouvrage en eau.

Depuis sa création ICO a travaillé sur un potentiel de travaux de 30,5 M€.

Le Conseil d'Administration donne acte au Président de cette communication.

Fait à Dijon, le **21 JUIN 2023**

Le Président d'Ingénierie
Côte-d'Or le Département,

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**
Déposé le :

22 JUIN 2023

Guillaume RUET

